



VEILLE HEBDOMADAIRE COVID-19

11 AU 17 NOVEMBRE 2020

Les documentalistes du CNFPT vous proposent une veille hebdomadaire sur la crise sanitaire dont la sélection se veut orientée vers la réflexion et la prospective. Toutefois, la première rubrique vous propose un focus sur l'actualité de la semaine. Les informations sont classées selon les thèmes suivants :

FOCUS SUR L'ACTUALITE	2
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT LOCAL.....	2
CULTURE / PATRIMOINE.....	2
EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE	2
FONCTION PUBLIQUE / STATUT	3
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	3
SANTE PUBLIQUE.....	3
SAPEURS-POMPIERS / GESTION DES RISQUES.....	5
ACTION EDUCATIVE / RESTAURATION SCOLAIRE.....	6
DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS	6
EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE	7
ENFANCE / JEUNESSE	7
ENVIRONNEMENT	8
FONCTION PUBLIQUE / STATUT	8
POLITIQUE DE LA VILLE.....	8
RH / MANAGEMENT	9
SANTE PUBLIQUE.....	9
SAPEURS-POMPIERS / GESTION DES RISQUES.....	11
SCIENCES HUMAINES	12
SOLIDARITE / ACTION SOCIALE.....	12
SYSTEME D'INFORMATION / TIC	13

FOCUS SUR L'ACTUALITE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / DEVELOPPEMENT LOCAL

L'APVF soumet au Gouvernement des pistes pour la réouverture des commerces de proximité et pour sauver l'économie locale

ID.Cité, 13/11/2020

Cette contribution est placée sous le signe de la responsabilité parce que les maires sont pleinement conscients de la gravité de la situation sanitaire, de l'équité parce qu'ils constatent une différence inacceptable et injustifiée de traitement avec la grande distribution, et de la solidarité parce que le besoin d'un plan massif de soutien aux commerces de proximité s'impose rapidement sous peine de voir se multiplier les faillites.

Petits commerces : les maires dégagent leur plan B

Lagazettedescommunes.com, 10/11/2020

Face à la fermeture de certains commerces de proximité pendant le confinement, c'est le branle-bas de combat dans les mairies pour imaginer des solutions. Et ne pas laisser les géants de l'achat en ligne se tailler la part du lion.

CULTURE / PATRIMOINE

Confinement : le spectacle vivant privé étouffé par les charges fixes / ROBERT Martine

Lesechos.fr, 17/11/2020

Les exploitants de salles de concerts et de théâtres ont de plus en plus de mal à assumer leurs loyers alors que leurs billetteries sont paralysées. La concentration guette et pourrait menacer l'écosystème.

Les négociations avec les collectivités territoriales restent compliquées.

EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE

Les universités assurent bien l'essentiel de leur enseignement à distance

Localtis.info, 12/11/2020

Point sur les modalités d'ouverture des universités : enseignement à distance, bibliothèque universitaire, activité de recherche, salle d'équipement informatique, service de santé.

<https://services.dgesip.fr/fichiers/CirculaireConfinement-30oct20.pdf>

Confinement : la CPU prône 3 mesures immédiates pour ses étudiants / CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITES, 10/11/2020

Pour soutenir l'accueil et/ou la formation à distance des étudiants, la conférence des présidents d'universités formule 3 demandes au gouvernement : maintien des mesures minimales d'ouverture, financement des tutorat et mentorat, proposition de forfait adapté par les opérateurs de télécommunication.

<http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2020/11/Confinement-La-CPU-prône-3-mesures-immédiates-pour-ses-étudiants-2.pdf>

Emploi et formation : Etat et régions créent leur instance de dialogue et de pilotage du plan de relance

Localtis.info, 09/11/2020

Le premier "comité emploi-formation Etat-Régions" a été installé le 6 novembre dernier -partenariat entre l'Etat et l'Association des régions de France : "instance opérationnelle de pilotage et de dialogue" pour optimiser la territorialisation du plan de relance". Détails

FONCTION PUBLIQUE / STATUT

Les défis du fonctionnaire territorial face à la crise

Lagazettedescommunes.com, 09/11/2020

Les élèves ingénieurs en chef de l'Institut national des études territoriales (Inet) prennent la parole dans « La Gazette » ou sur « lagazette.fr ». Chaque mois, ces futurs cadres dirigeants des collectivités publieront une tribune, fruit de leur travail commun sur les grands défis auxquels nous devons faire face. Ils inviteront ponctuellement leurs collègues élèves administrateurs et élèves conservateurs de bibliothèques à la réflexion.

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Covid : Castex va proposer au Parlement de reporter les régionales fin juin / FICEK

Isabelle

Lesechos.fr, 13/11/2020

Jean-Louis Debré a remis au Premier ministre ce vendredi matin son rapport sur la tenue des élections départementales et régionales prévues en mars prochain. Il propose de les reporter fin juin, avec une clause de revoyure faite par le Conseil scientifique et remise au Parlement. Un projet de loi de report de ces scrutins sera présenté en Conseil des ministres en décembre.

SANTE PUBLIQUE

Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 15/11/2020, n° 277

L'article 1er proroge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021 inclus. Le premier ministre est autorisé à prendre par décret certaines dispositions visant à lutter contre la propagation du virus du Covid-19 jusqu'au 1er avril 2021. Les dispositions de cette loi intéressent également les contraventions, les soins et dépistages, les réservistes, les détenus, les personnes physiques et morales de droit privé exerçant une activité économique affectée par une mesure de police administrative, les Français expatriés rentrés en France, les victimes de violences conjugales.

Les articles 6 et 7 intéressent plus particulièrement les collectivités territoriales, s'agissant notamment des réunions des organes délibérants et du transfert de compétence aux EPCI en matière d'urbanisme.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042520681>

Décret n° 2020-1387 du 14 novembre 2020 fixant la liste des professionnels de santé habilités à renseigner les systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 15/11/2020, n° 277

Ce décret fixe la liste des professionnels de santé habilités à renseigner les systèmes d'information SI-DEP et Contact covid. Il s'agit des médecins, des biologistes médicaux, des pharmaciens et des infirmiers. Ces systèmes d'information pourront être renseignés par ces professionnels ou sous leur responsabilité dans la mesure où ils sont habilités à réaliser des examens de dépistage virologiques ou sérologique de la covid-19.

[Décret n° 2020-1386 du 14 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 15/11/2020, n° 277

Ce décret modifie jusqu'au 31 décembre 2020 les règles applicables au versement des indemnités journalières maladie pour les assurés vulnérables, les assurés considérés comme personne contact à risque de contamination et ceux se trouvant dans l'obligation de garder leur enfant faisant l'objet d'une mesure d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile à la suite de la fermeture de son établissement, sous certaines conditions. Les conditions d'ouverture de droit et le délai de carence ne leur sont pas applicables et les indemnités journalières ne sont pas prises dans les compteurs de durée maximale d'indemnité journalière.

[Décret n° 2020-1385 du 14 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 15/11/2020, n° 277

Ce décret adapte les traitements de données à caractère personnel destinés à permettre l'identification des chaînes de contamination du virus covid-19 et à assurer le suivi et l'accompagnement des personnes. Il permet la mise en œuvre de Contact Covid et SI-DEP pour la durée correspondant à celle de la période de sortie d'état d'urgence sanitaire, soit jusqu'au 1er avril 2021, et prolonge la durée la conservation des données pseudonymisées traitées à des fins de surveillance épidémiologique et de recherche sur le virus jusqu'à cette même date. Il permet également la remontée des résultats de l'ensemble des tests et examens de dépistage réalisés par des professionnels de santé et d'assurer, sous réserve de leur consentement, l'accompagnement social des personnes infectées et susceptibles de l'être. Il autorise les organismes nationaux d'assurance maladie et la Caisse nationale militaire de sécurité sociale, ainsi que les autres organismes d'assurance maladie à avoir recours à des sous-traitants pour le traitement Contact Covid et permet aux personnes mises à leur disposition d'accéder au traitement. Il complète enfin la liste des données traitées dans les traitements SI-DEP et Contact Covid pour les adapter aux besoins.

[Décret n° 2020-1365 du 10 novembre 2020 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 11/11/2020, n° 274

Après l'intervention du Conseil d'Etat le 15 octobre 2020, ce décret fixe une nouvelle liste de critères permettant de définir les personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2, fondée sur les avis du Haut Conseil de la santé publique des 6 et 29 octobre 2020.

[Arrêté du 16 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire](#)

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 17/11/2020, n° 278

Cet arrêté définit le cadre de réalisation et de remboursement aux professionnels des tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés.

[Covid : une campagne de vaccination massive en préparation en France](#) / GODELUCK

Solveig

Echos (les), 16/11/2020, p. 4-5

Selon nos informations, le gouvernement a pré-réservé 90 millions de doses de vaccins auprès de plusieurs fournisseurs pour le premier semestre et provisionné 1,5 milliard

d'euros pour 2021. En l'absence de traitement, l'effort vaccinal devra être massif et la participation des professionnels de santé libéraux paraît indispensable. Le mouvement anti-vaccin est omniprésent sur les réseaux sociaux et pourrait compliquer la tâche du gouvernement.

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/comment-les-vaccins-contre-le-covid-vont-etre-administres-en-france-1265057>

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/covid-les-anti-vaccins-entrent-deja-en-ebullition-1264920>

Personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de Covid-19 et activité professionnelle / MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE, 11/11/2020

Les « personnes vulnérables » identifiées par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) comme étant à risque de formes graves de Covid-19 ont été protégées depuis le début de la crise sanitaire, avec une possibilité d'arrêt de travail dérogatoire ou d'activité partielle sur la base d'un certificat d'isolement délivré par leur médecin.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042512657>

SAPEURS-POMPIERS / GESTION DES RISQUES

Outre-Mer - Plan ORSEC " eau potable de la Guadeloupe - Compte tenu de la défaillance grave et ancienne des collectivités locales en charge de la gestion de l'eau, l'Etat a été contraint de se substituer à ces dernières.

ID.Cité, 13/11/2020

Aux termes de l'article L. 742-2 du code de la sécurité intérieure : " En cas d'accident, sinistre ou catastrophe dont les conséquences peuvent dépasser les limites ou les capacités d'une commune, le représentant de l'Etat dans le département mobilise les moyens de secours relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics. En tant que de besoin, il mobilise ou réquisitionne les moyens privés nécessaires aux secours. Il assure la direction des opérations de secours. Il déclenche, s'il y a lieu, le plan Orsec départemental. "

ACTION EDUCATIVE / RESTAURATION SCOLAIRE

Vittoria Colizza (Inserm) : « Garder les écoles ouvertes, c'est gérable sur le plan épidémiologique »

Lesechos.fr, 10/11/2020

Cette scientifique et son équipe ont étudié les effets du premier confinement puis du déconfinement au printemps et modélisent à présent le confinement « souple » de l'automne. L'ouverture des écoles lui paraît un « compromis acceptable » entre les impératifs sanitaires, économiques et éducatifs. Mais il faut se préparer à un déconfinement plus difficile, prévient-elle.

Education et COVID-19 : les répercussions à long terme de la fermeture des écoles

OCDE, 29/06/2020, 7 p.

"La crise du COVID-19 a conduit 188 pays à fermer leurs écoles, perturbant ainsi le processus d'apprentissage de plus de 1,7 milliard d'enfants et de jeunes, ainsi que leurs familles. Pendant cette période, des solutions d'apprentissage à distance ont été proposées afin d'assurer une continuité pédagogique mais le débat actuel porte essentiellement sur le volume de connaissances acquises par les élèves pendant la fermeture de leur établissement. Toutefois, alors qu'un éventuel manque d'apprentissages pourrait n'être que temporaire, d'autres phénomènes qui surviennent en l'absence d'une scolarité traditionnelle, comme une démotivation face à l'enseignement ou un désengagement vis-à-vis du système scolaire, auront des répercussions à long terme sur les résultats des élèves. Ce phénomène d'hystérèse dans l'enseignement doit faire l'objet d'une attention particulière et le document présent expose les grandes lignes d'une stratégie double dont l'objectif est de remettre les élèves décrocheurs sur le chemin de l'école et de limiter efficacement le décrochage scolaire dans l'éventualité de nouveaux confinements." Analyse

https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=135_135574-7p5036p3oe&title=Education-et-COVID-19-Les-repercussions-a-long-terme-de-la-fermeture-des-ecoles

DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Covid : nouveaux enjeux, nouvelles mobilités

Lagazettedescommunes.com, 10/11/2020

Plus doux, plus connectés, les modes de transports émergents supposent un changement de paradigme dans la façon d'aménager la route, mettant les entreprises de construction au défi.

L'épidémie de Covid a été un accélérateur d'innovations pour les transports. Dans l'urgence, les collectivités ont développé les mobilités douces. Comment pérenniser les pratiques et les investissements après la crise sanitaire ? Deux élus répondront à vos questions, lors d'un webinaire de La Gazette des communes, vendredi 13 novembre à 10 heures.

EMPLOI / FORMATION PROFESSIONNELLE

[Pourquoi la crise du Covid-19 va amener la France à réinventer la réorientation professionnelle](#) / BOYER FRANCIS

Journal du net, 12/11/2020

"La crise Covid-19 a accéléré la mutation du marché du travail, contraignant notre société à devoir prendre en compte aujourd'hui des phénomènes dont l'apparition était prévue dans quelques années."

Point sur la prévision d'emplois détruits due au contexte épidémique et sur l'émergence de nouveaux postes de travail dans l'économie verte, dans le soin, ... Et le questionnement suivant : comment aider les salariés à se réorienter professionnellement ? Eléments de réponse

http://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Jobs_2020.pdf

[Nouvelle période de confinement : conséquences pour les organismes de formation et les CFA. Questions-réponses](#) / MINISTERE DU TRAVAIL, 06/11/2020

15 questions-réponses pour aider les organismes de formation et les CFA à faire face au confinement d'octobre 2020.

[Covid19 - Recommandations d'organisation des formations SST et APS](#) / INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE, 03/11/2020, 8 p.

L'INRS a regroupé dans ce document les adaptations nécessaires aux enseignements et au passage des épreuves certificatives pour garantir la santé et la sécurité des personnes. Ces recommandations sont applicables aux formations initiales et mise à jour des connaissances d'acteur SST et APS (partie secours) et de formateur SST.

ENFANCE / JEUNESSE

[Le port du masque pour les pros de la petite enfance : regards croisés sur les effets possibles](#)

Lesprodelapetiteenfance.fr, 02/11/2020

L'adaptabilité des jeunes enfants est souvent évoquée, notamment aujourd'hui sur la question des conséquences du port du masque sur leur santé et leur bien-être. « Ils ont l'air finalement de s'adapter sans trop de problème à la situation ». Mais qu'en est-il vraiment ? A-t-on assez de recul, à quel prix ?

[Education et COVID-19 : les répercussions à long terme de la fermeture des écoles](#)

OCDE, 29/06/2020, 7 p.

"La crise du COVID-19 a conduit 188 pays à fermer leurs écoles, perturbant ainsi le processus d'apprentissage de plus de 1,7 milliard d'enfants et de jeunes, ainsi que leurs familles. Pendant cette période, des solutions d'apprentissage à distance ont été proposées afin d'assurer une continuité pédagogique mais le débat actuel porte essentiellement sur le volume de connaissances acquises par les élèves pendant la fermeture de leur établissement. Toutefois, alors qu'un éventuel manque d'apprentissages pourrait n'être que temporaire, d'autres phénomènes qui surviennent en l'absence d'une scolarité traditionnelle, comme une démotivation face à l'enseignement ou un désengagement vis-à-vis du système scolaire, auront des répercussions à long terme sur les résultats des élèves. Ce phénomène d'hystérèse dans l'enseignement doit faire l'objet d'une attention particulière et le document présent expose les grandes lignes d'une stratégie double dont l'objectif est de remettre les

élèves décrocheurs sur le chemin de l'école et de limiter efficacement le décrochage scolaire dans l'éventualité de nouveaux confinements." Analyse https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=135_135574-7p5036p3oe&title=Education-et-COVID-19-Les-repercussions-a-long-terme-de-la-fermeture-des-ecoles

ENVIRONNEMENT

[Reconfinement : la réduction de la pollution beaucoup plus limitée que lors du premier confinement](#) / LELIEVRE Adrien

Lesechos.fr, 10/11/2020

Lors des premiers jours du reconfinement, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules fines PM10 ont chuté d'environ 20 % en Ile-de-France. Elles s'étaient effondrées de 70 % lors de la première semaine suivant l'entrée en vigueur du premier confinement en mars.

FONCTION PUBLIQUE / STATUT

[Le gouvernement revoit sa copie sur les autorisations d'absence des agents publics vulnérables](#) / SCORDIA BASTIEN

Acteurspublics.com, 12/11/2020

Contraint de revoir sa copie par le Conseil d'État, le gouvernement a fixé une nouvelle liste des critères de vulnérabilité ouvrant notamment droit aux autorisations spéciales d'absence (ASA) dans la fonction publique. Le placement en ASA est possible uniquement lorsque l'agent considéré comme vulnérable ne peut ni exercer ses missions en télétravail ni bénéficier de mesures de protection renforcées.

[Amélie de Montchalin : « La montée en charge du télétravail dans la fonction publique est forte »](#)

Echos (les), 12/11/2020, p. 4

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, se félicite que 40 % des agents, hors Education nationale et police, soient désormais en télétravail. Elle présente, à l'occasion d'une interview aux « Echos », la charte qu'elle vient de mettre au point avec les principaux services publics pour assurer la continuité lors du reconfinement.

POLITIQUE DE LA VILLE

[Covid: le cri d'alarme des maires sur la situation dans les territoires défavorisés /](#) THEVENIN Laurent

Lesechos.fr, 15/11/2020

[situation-dans-les-territoires-defavorises-1265069](#)

Dans une lettre ouverte à Emmanuel Macron, quelque 150 maires et présidents d'agglomération réclament que 1% des 100 milliards d'euros du plan de relance aillent vers les quartiers défavorisés, particulièrement touchés par la crise de la Covid et ses

conséquences économiques. A la demande du chef de l'Etat, Jean Castex devrait les recevoir très prochainement.

RH / MANAGEMENT

Télétravail : résultats d'une étude sur l'activité professionnelle des français pendant le confinement

Ministère du travail, 12/11/2020

Suite à l'instauration d'un nouveau confinement pour enrayer la propagation de l'épidémie de COVID-19, le protocole sanitaire a évolué. Parmi les nouvelles mesures : la généralisation du télétravail pour toutes les tâches qui le permettent afin de protection sanitaire et poursuite de l'activité économique.

Une enquête réalisée par Harris Interactive du 4 au 8 novembre 2020 pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion confirme que tous les actifs ne peuvent pas télétravailler mais que les salariés pouvant le faire l'ont fait dans la très grande majorité et, en moyenne, un jour de plus que la semaine précédente.

Cela montre qu'employeurs et salariés se sont emparés des nouvelles règles. Chacun est invité à poursuivre les efforts engagés. Ils sont essentiels dans la lutte contre le virus. Le sondage "L'activité professionnelle des français pendant le confinement" a été réalisé en ligne du 4 au 8 novembre auprès d'un échantillon de 2 049 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus (parmi lesquels étaient représentés 1 100 actifs en emploi), selon la méthode des quotas.

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapportharris_activite-professionnelle-des-francais-pendant-le-confinement.pdf

Covid et vulnérabilité : ce qu'en dit un baromètre de la résilience professionnelle /

JASOR Muriel

Echos (les), 12/11/2020

Avec la pandémie de Covid 19, nous faisons toutes et tous l'expérience de la vulnérabilité. Mais, alors que le lien entre résilience professionnelle, raison d'être et performance est établi, les entreprises n'apportent toujours pas de soutien suffisant à leurs salariés, nous apprend le premier Baromètre de la résilience professionnelle de l'association Envie2résilience.

SANTE PUBLIQUE

"L'UE pour la santé": les députés ouvrent la voie à un programme de santé européen efficace / PARLEMENT EUROPEEN, 13/11/2020

Le 13 novembre 2020, le Parlement Européen s'est exprimé sur la proposition de la Commission visant à renforcer sensiblement l'action de l'UE dans le secteur de la santé grâce au programme "L'UE pour la santé" (EU4Health) avec 615 voix pour, 34 contre et 39 abstentions.

Selon les députés, le COVID-19 a montré qu'il était urgent pour l'UE de mettre en place un programme ambitieux afin de s'assurer que les systèmes de santé européens puissent faire face aux menaces futures, et pour que l'UE demeure la région du monde la plus sûre d'un point de vue sanitaire. Le Parlement estime que cela n'aurait pas été possible si le budget avait été réduit à 1,7 milliard d'euros tel que proposé par les États

membres. Dans le compromis obtenu récemment sur le budget à long terme de l'UE, les députés les ont convaincus de tripler le budget du programme (5,1 milliards d'euros). Des menaces transfrontières pour la santé

Le programme EU4Health a pour objectif de préparer l'UE de manière plus approfondie aux principales menaces transfrontières pour la santé et de rendre ses systèmes de santé plus résilients. Cela devrait permettre à l'UE de faire face non seulement aux futures épidémies mais aussi aux défis à long terme tels que le vieillissement et les inégalités en matière de santé.

Les députés souhaitent également renforcer la coopération au niveau de l'UE afin d'être mieux préparés en cas de crise sanitaire, en soutenant la création d'un mécanisme européen de réaction en matière de santé. Un portail de communication européen destiné au public devrait aussi être mis en place afin de partager des informations qui auront été méticuleusement vérifiées. Il permettra d'envoyer des alertes aux citoyens européens et de lutter contre la désinformation. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et l'Agence européenne des médicaments (EMA) devraient voir leurs mandats renforcés.

[Séjour de la Santé : 650 millions d'euros en 2021 pour investir dans le quotidien des hôpitaux et des établissements de santé](#) / MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, 14/11/2020

Présenté en juillet 2020 à l'issue de 5 semaines de travaux avec les organisations syndicales et les représentants du système de santé, le Séjour de la santé a abouti à un réinvestissement inédit dans notre système de santé, afin d'améliorer profondément le quotidien de ceux qui nous soignent. Depuis, tout est fait pour que ces engagements pris se concrétisent rapidement. Dès janvier 2021, 650 millions d'euros supplémentaires seront consacrés aux investissements du quotidien des établissements de santé, dont 150 millions d'euros orientés vers les territoires connaissant les inégalités les plus fortes. Jamais une telle aide n'a été apportée sur les investissements courants, qui se traduira dans le quotidien des soignants.

[La santé de chacun dépend de notre capacité à prendre soin des autres](#) / SABOT Philippe TheConversation.com, 15/11/2020

Affleurant massivement depuis le printemps à la surface des interventions politiques, scientifiques, médiatiques, la référence au sain est devenu l'enjeu d'un discours public, notamment celui de la santé publique.

Dans ce cadre, la Haute autorité de santé (HAS) étend ses recommandations à l'ensemble de la population et délègue l'exercice du contrôle sanitaire et du traitement des malades à l'institution hospitalière.

Dans son principe comme dans sa mise en œuvre, ce discours du sain offre une déclinaison contemporaine intéressante de la biopolitique, telle que Michel Foucault en a établi la ligne directrice dans les dernières pages de *La Volonté de savoir* (1976) ou encore dans les premières leçons de *Sécurité, territoire, population* (1978) lorsqu'il évoque l'émergence d'un nouveau pouvoir sur la vie à partir de la fin du XVIIIe siècle.

[Le Covid peut-il changer le rapport des Français aux vaccins ? - Le Temps du débat](#)

France culture, 12/11/2020

Les Français.es, prêt.es à se faire vacciner pour retrouver leurs terrasses ? Connue pour être relativement réticente à la vaccination, la population française changera-t-elle d'avis si un vaccin est bientôt rendu disponible ?

[Covid : 20 % des personnes infectées développent des troubles psychiatriques](#)

Lesechos.fr, 12/11/2020

Selon une étude d'Oxford, un patient sur cinq ayant contracté le coronavirus développe des symptômes de stress, d'anxiété, d'insomnies voire de dépression. Et les personnes

souffrant déjà de maladie psychiatrique ont 65 % de risque supplémentaire d'être infectés. Un résultat qui intrigue les chercheurs.

Un 2e confinement « allégé » : quelles justifications ? / HEARD Mélanie

Terra nova, 10/11/2020, 16 p

Les critiques à l'égard des caractéristiques « allégées » de ce reconfinement commencent à devenir tranchantes. A l'AP-HP, Gilles Pialoux, chef de service de maladies infectieuses à Tenon qui a livré un témoignage minutieux du vécu hospitalier du premier confinement, craint que l'on « paye très cher ce confinement trop léger » ; Djillali Annane, chef de service de réanimation à Garches et ancien conseiller spécial au cabinet de Marisol Touraine, exprime sa colère devant une stratégie de confinement qui n'est « pas adaptée à la situation, en particulier hospitalière » et « n'a malheureusement rien d'un confinement ». De son côté, William Dab, épidémiologiste et ancien directeur général de la santé entre 2003 et 2005, affirme que « le confinement allégé ne sera pas suffisant pour casser la courbe épidémique ». Même si le choix stratégique d'un confinement « aménagé » est fait de la même façon chez nos voisins européens, il reste légitime de l'interroger au vu des critiques croissantes : de quel arbitrage précisément s'agit-il ? Quels sont les arguments qui justifient ces aménagements ? Quels sont les modes de raisonnement que l'on peut prêter aux décideurs et que signifient-ils ? Une analyse de Mélanie Heard, enseignante-chercheuse au Centre de Recherches Interdisciplinaires, CRI et coordonnatrice du pôle santé de Terra Nova.

SAPEURS-POMPIERS / GESTION DES RISQUES

Covid-19 - Rapport de synthèse des sapeurs-pompiers de France sur la gestion de la première phase / FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE, 09/11/2020, 28 p

Par son ampleur et son intensité, la crise de la Covid-19 a sévèrement éprouvé notre système de secours et révélé les forces et les faiblesses de notre modèle de gestion des crises.

Elle a agi comme un prisme grossissant en exacerbant les limites voire les dysfonctionnements du système actuel auxquels les sapeurs-pompiers sont confrontés quotidiennement. Il s'agira ici d'analyser la gestion de cette crise et d'identifier ses lacunes, de souligner les difficultés et les insuffisances, et de montrer comment l'adaptabilité locale a permis le succès de la gestion territoriale de la crise malgré, par endroits, une participation des sapeurs-pompiers peu souhaitée par les autorités sanitaires en charge de la gestion de cette crise.

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), en sa qualité de représentant des 250 000 soldats de l'urgence que sont les sapeurs-pompiers, souhaite souligner le rôle joué par les services d'incendie et de secours (SIS) dans la réponse opérationnelle à cette pandémie, dans le but de proposer toute mesure tendant à l'amélioration de la réponse à ces événements désormais récurrents et à la résilience de notre pays. L'indépendance de la FNSPF lui confère une liberté d'analyse et de parole pour apprécier la gestion de crise et en évaluer les caractéristiques.

Ce processus de réflexion a été réalisé après une large consultation des sapeurs-pompiers de France. Il rassemble les informations et les expériences vécues afin de les capitaliser et d'en tirer les conséquences. La méthode retenue a consisté à recueillir les données objectives remontées des SIS et issues des instances internes à la FNSPF - Unions départementales et régionales de sapeurs-pompiers, commissions thématiques

et catégorielles, groupes de travail - puis à procéder à des auditions de différents acteurs institutionnels, associatifs ou syndicaux, impliqués dans la réponse à cette crise. Par ce document, la FNSPF souhaite formuler des préconisations à l'attention des organes de direction et de gouvernance des SIS, des autorités de tutelle de la sécurité civile, ainsi que des pouvoirs publics notamment pour la mise en place d'une véritable organisation interministérielle et interservices de la gestion des crises.

SCIENCES HUMAINES

[Le complotisme pour les nuls \(à l'occasion d'un récent documentaire\)](#) / MUCCHIELLI LAURENT

Mediapart.fr, 16/11/2020

Il est aujourd'hui essentiel de tenir à distance à la fois la doxa et le complotisme. Ces deux écueils menacent en effet la compréhension libre et désintéressée de la "crise sanitaire" en cours et ils fonctionnent en miroirs. Le complotisme est illustré ici par le récent film "Hold-Up" dont on démontre qu'il s'agit d'une fiction complotiste dissimulée sous les habits du documentaire.

[Fuir les grandes villes : une dynamique relancée par le confinement ?](#) / FIJALKOW YANKEL

TheConversation.com, 16/11/2020

Nombreux seraient les citoyens qui aspirent à quitter les métropoles. Mais répondent-ils alors à l'appel de la nature ? L'histoire et les données du confinement révèlent une situation plus complexe.

SOLIDARITE / ACTION SOCIALE

[Crise sanitaire Covid-19 : Publication d'un nouveau plan de protection des personnes âgées à domicile](#) / MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE, 13/11/2020

Les mesures visant à protéger les personnes âgées de plus de 65 ans (à risque de forme grave de COVID-19), sont renforcées sur l'ensemble du territoire français, quel que soit leur lieu de vie : domicile classique, résidence autonomie, résidence service, habitat inclusif, etc.

Au regard de l'évolution de l'épidémie dans les établissements - 1 450 clusters en EHPAD sont en cours d'investigation, soit 19,5% des établissements à ce jour - le protocole relatif aux visites et aux mesures de protection dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées et les Unités de soins de longue durée (USLD) a été renforcé et adressé à l'ensemble des établissements le 1er novembre 2020

Dans ce contexte, pour les personnes âgées vivant à leur domicile et les personnes qui les accompagnent au quotidien, le Gouvernement souhaite répondre à trois enjeux majeurs :

- La lutte contre l'isolement des personnes âgées, qui doit être une priorité face aux risques de dégradation de la perte d'autonomie et de souffrance psychique ;
- La continuité des soins et des accompagnements à domicile, qu'il est impératif d'assurer, dans le strict respect des mesures de protection des personnes âgées et des professionnels ;

- Le soutien aux aidants de personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap), qui est primordial pour éviter l'épuisement des proches et maintenir les liens sociaux.

Pour répondre à ces enjeux, le ministère délégué chargé de l'Autonomie a formalisé deux outils à destination des professionnels et des proches aidants.

1°) Un protocole de soutien aux personnes âgées à domicile qui vise à :

- réactiver les dispositifs visant à lutter contre l'isolement en lien avec les préfets et les maires ;

- garantir la continuité des soins et de l'accompagnement des personnes âgées à domicile (soutien aux aides à domicile, développement des solutions de télé-soin et de l'hospitalisation à domicile) ;

- anticiper la grippe saisonnière avec une campagne de vaccination massive des professionnels du domicile.

2°) Un vade-mecum "solutions de répit", qui offre des solutions et des bonnes pratiques aux aidants de personnes âgées ou en situation de handicap recevant un proche à domicile, dans le cadre notamment de la fermeture de certains accueils de jour du fait de la crise sanitaire.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-du-social-et-medico-social/article/accompagnement-des-personnes-agees-et-des-personnes-handicapees>

[Quel est l'impact de la pandémie sur les migrations ?](#) / LACROIX THOMAS

Journal du CNRS, 04/11/2020, n° 15

La pandémie mondiale perturbe les grands mouvements migratoires, notamment vers les terres d'accueil traditionnelles comme l'Europe ou les États-Unis. Pour le géographe Thomas Lacroix, à écouter dans ce podcast, nous assistons à une redistribution de ces flux, amenés à se régionaliser ou se diriger vers d'autres pays économiquement attractifs, tels que la Chine.

[État de la pauvreté en France 2020 - Budget des ménages des choix impossibles](#)

Secours catholique, 11/2020, 147 p

Pour son rapport 2020 "État de la pauvreté en France", le Secours Catholique alerte sur la dégradation du niveau de vie des ménages en situation de précarité, de plus en plus de ménages ne percevant même aucune ressource. Souvent des foyers de nationalité étrangère, souvent des couples avec enfants. Dans cette édition, le Secours Catholique analyse en détail le budget des foyers les plus modestes et pointe les arbitrages impossibles auxquels ils doivent faire face.

<https://www.secours-catholique.org/actualites/etat-de-la-pauvrete-en-france-2020>

SYSTEME D'INFORMATION / TIC

[Le Big Data au service d'un « smart confinement »](#) / VEZELIN Florence

Lesechos.fr, 10/11/2020

Grâce aux données anonymisées associées à une plateforme d'intelligence artificielle, il serait possible de suivre avec un maillage très fin l'évolution de l'épidémie, et ce faisant, adopter un confinement sur-mesure en fonction des zones à risque. Cette expérimentation existe, elle ne demande qu'à être généralisée, indique Florence Verzellen de Dassault Systèmes.

[Rançongiciels : l'Anssi s'inquiète des portes ouvertes par le télétravail](#)

Localtis.info, 10/11/2020

Les rançongiciels arrivent largement en tête des cybermenaces détaillées par le directeur de l'Anssi aux sénateurs mercredi 4 novembre 2020. En tant qu'entités "solvable", les collectivités sont en première ligne pour une menace qui pourrait connaître un regain du fait des "portes ouvertes" par le télétravail.

*Cette Lettre de Veille
est réalisée par les documentalistes du CNFPT.
Certains articles ne sont accessibles en ligne que sur abonnement.*

*Retrouvez nos Lettres thématiques d'Information mensuelles sur
<https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/LettreInformation/>*

Reflex_info@Reflex_réseau
Le réseau des documentalistes du CNFPT